

L'INSCRIPTION PHÉNICIENNE DUNAND-DURU 13 DE OUMM EL-'AMED

par A. VAN DEN BRANDEN

I. INTRODUCTION.

A environ 19 km au sud de Tyr se trouve un site auquel la population de la région a donné le nom de Khirbet Oumm el-'Amed. Ce site est connu depuis longtemps et plus d'un explorateur l'avait visité et étudié d'une manière plus ou moins approfondie. C'est durant les années 1942 à 1945 que le savant français bien connu, Maurice Dunand, aidé de Raymond Duru, en commencèrent les fouilles méthodiques. Le résultat de leur travail est consigné dans deux magnifiques volumes dont le premier contient le texte et le second les planches: photographies, cartes et croquis(1).

De tous les sites de la Phénicie, c'est Oumm el-'Amed qui nous a donné le plus grand nombre d'inscriptions phéniciennes. On en connaît actuellement 16 provenant de ce seul lieu, toutes datant de l'époque hellénistique et s'échelonnant sur un laps de temps de 90 ans. La plupart de ces inscriptions sont connues de longue date. Quelques-unes ont été éditées dans le *Corpus Inscriptionum Semiticarum* (CIS, 7, 8, 9), d'autres figurent dans le *Répertoire d'Epigraphie Sémitique* (RES, 307, 250, 504a, 504b); une autre a été publiée par l'émir Maurice Chéhab, le savant conservateur du Musée de Beyrouth (2), et enfin, celles non encore publiées ou nouvellement

(1) M. DUNAND-R. DURU, avec la collaboration de A. M. SECONO, *Oumm el-'Amed*, vol. I, Texte; vol. II, Atlas, Beyrouth, 1962.

(2) M. CHÉHAB, *Nouvelles stèles d'Oumm el-'Amed*, dans *Bulletin du Musée de Beyrouth*, XIII (1956), p. 48 ss.

découvertes figurent maintenant dans le volume de Dunand-Duru (1), qui ont repris l'étude de l'ensemble des textes d'Oumm el-'Amed en les numérotant de 1 à 16.

Parmi ces nouvelles inscriptions, c'est surtout le n° 13 qui nous intéresse spécialement. Nous pensons que la traduction de Dunand-Duru pourrait être améliorée sur plus d'un point. Cette inscription est assez longue, comparée aux autres nouveaux textes trouvés dans ce lieu. En effet, elle comprend 3 lignes d'environ 40 lettres chacune. Son contenu n'est pas seulement important pour l'histoire religieuse de cet ancien site, mais il nous semble aussi fournir la solution de certains problèmes historiques et la clé d'interprétation du texte de Ma'soub (2)

Le texte est tracé sur le socle d'une sculpture qui a dû représenter un animal dont il ne reste que les deux pattes étendues en avant. D'après Dunand-Duru (3), il s'agirait soit d'un sphinx, soit d'un lion. Le socle ainsi que le texte sont reproduits sur la planche XXXI, 2, 3 de l'Atlas et le fac-similé de l'inscription figure sur la page 192 du premier volume. A part quelques ratures, l'inscription est en bon état.

II. TRANSCRIPTION ET TRADUCTION.

1 — *l'dny lmlk'strt 'l hmn k[s]rt hrš mtm 'š ytn 'bdk*

2 — *'bd'dny bn 'bd'lnm b[n] 'šl[r]t'zr b'l hmn km's y*

3 — *lh 'lnm mlk'strt wml'k mlk'strt kšm' ql[y] ybrk*

1 — A mon seigneur Milk'aštart, le dieu de Hammôn. Sculpture dorée, un chacal, qu'a donnée ton serviteur

2 — 'Abd'adoniy, fils de 'Abd'elonim, fils de 'Aštart'azar, citoyen de Hammôn, comme (l') a or-

3 — donné le dieu Milk'Aštart et les clercs de Milk'aštart, car il a exaucé sa voix. Qu'il bénisse!

III. COMMENTAIRE

1 — *'dny*, « mon seigneur ». Pour le sens exact du mot *'dn*, cf.

(1) DUNAND-DURU, *op. cit.*, p. 181-196.

(2) Cf. A. VAN DEN BRANDEN, *L'inscription phénicienne de Ma'soub*, à paraître dans *Bibbia e Oriente*.

(3) DUNAND-DURU, *op. cit.*, p. 192, et pl. XXXI, 2, 3.

BAUER, H., יְהוָה — *Gott und Verwandtes*, dans *OLZ*, XXXVI (1933), p. 473-474; GINSBERG dans *OLZ*, XXXVII (1934), p. 473-474 et E. DHORME, *L'évolution religieuse d'Israël*, tome I, *La religion des Hébreux nomades*, Bruxelles, 1937, p. 328-329. Voir les mêmes formules avec ou sans pronom suffixe dans *CIS*, 10,4: *l'dn l'rf h*; *CIS*, 38,3: *l'dny lmlqrt*; *RES*, 1212,3: *l'dn l'rf 'hyt*; *RES*, 1213,4-3: *l'dny l'rf 'hyt*; *RES*, 930,2: *l'dnn šmn*; DUNAND-DURU, 16: *l'dn lb'l šmn*; *CIS*, 123,4: *l'dn l'šmn*; *CIS*, 180,2: *l'dn lb'l hmn*; *RES*, 504a,1: *l'dn l'l*; *RES*, 504b,2: *l'dn l's[r]*; cf. aussi *CIS*, 14,8 et *CIS*, 39,2: *l'dny*, *l'dnn* où manque le nom propre du dieu. Une autre tournure se trouve dans *RES*, 1211,14-15: *l'dn 'i ly lmlqrt*.

Se basant sur la présence du pronom suffixe de la 2^e pers. sing. au mot *'bd* à la fin de cette ligne, Dunand-Duru (1) pensent que le *y* ajouté au mot *'dn* n'a plus aucune valeur pronominale et que *'dny* forme donc ici une sorte de cliché, d'où sa traduction: « au seigneur Milk'aštart ». Nous ne sommes pas de cet avis. Les quatre premiers mots de notre inscription constituent pour ainsi dire le titre de la dédicace qui est, en tant que tel, séparé du corps de l'inscription, la dédicace proprement dite. Nous avons une tournure analogue dans une inscription de Malte, *CIS*, 122,1-2 où la valeur pronominale du pronom suffixe au mot *'dn* ne fait pas de doute. Ce texte porte: *l'dnn lmlqrt b'l sr 'š ndr 'bdk 'bd'sr w'hy 'sršmr...* « A notre seigneur Melqart, Ba'al de Tyr. Q'a voué ton serviteur 'Abd'osir et son frère 'Osiršamar... ».

— *mlk'štr*, « Milk'aštart ». C'est le nom du dieu patron du site d'Oumm el-'Amed. Voir aussi *CIS*, 8; *RES*, 307,2-3; *RES*, 1205,2-3; DUNAND-DURU, 14,1. Milk'aštart était également vénéré à Carthage, cf. *CIS*, 250; 2785,5-6. Le nom de ce dieu est composé de deux noms divins: *mlk*, probablement le Molok de la Bible (cf. Lévi. 18,21; 20,2; II Rois, 23,10) qu'on retrouve aussi dans le Malik des inscriptions arabes préislamiques (2). On ne rencontre plus le nom de ce dieu à l'état isolé dans les inscriptions phéniciennes quoiqu'il figure encore dans de nombreux noms propres théophores.

(1) DUNAND-DURU, *op. cit.*, p. 192.

(2) Cf. A. VAN DEN BRANDEN, *Histoire de Thammoud*, Beyrouth, 1960, p. 102; M. HOFNER, dans *Wörterbuch der Mythologie* de H. W. HAUSIG, Stuttgart, 1962, p. 453.

Le second élément est constitué par le nom de la déesse 'Aštart, la divinité bien connue dans tout l'Orient sémitique.

On connaît plusieurs divinités qui portent un nom propre de cette même composition. Voir par exemple à Carthage 'šmn-'šrt, « 'Ešmun-'Aštart » dans *CIS*, 245,3-4; ḥtr-mškr, « Ḥator-Miskar » dans *CIS*, 253,4; 254,3-4; šd-mlqrt, « Šid-Melqart » dans *CIS*, 256,3-4; šd-tnt, « Šid-Tinit » dans *CIS*, 247,5; 248,4; 249,4-5; à Chypre 'šmn-mlqrt, « 'Ešmun-Melqart », dans *CIS*, 16,6; 23, etc.; dans l'île de Gaul šd-b'l, « Šid-Ba'al » dans *CIS*, 132,2; à Sam'al (Sendjirli) rbb'l, « Rabib'el » dans *Kil. I*, 16 '1'.

On ne sait pas bien la signification exacte de ces doubles noms divins. L'hypothèse du couple divin semble bien devoir être abandonnée puisque ces noms propres ne sont pas toujours constitués d'un nom masculin et d'un nom féminin. Cf. par exemple 'Ešmun-Melqart dans *CIS*, 16,6 où il s'agit de deux noms masculins. Il se peut qu'on veuille signifier par cette juxtaposition que le dieu réunit en lui seul les attributs des deux divinités dont il porte le nom et qu'en même temps on veuille mettre l'accent sur la parfaite égalité des deux divinités dont il réalise la synthèse. Car la réunion en un seul dieu des attributs de deux divinités n'empêche pas l'existence personnelle de chacune d'elles. On continue à les invoquer et à les adorer comme divinités distinctes comme le texte de Ma'şoub semble bien le prouver. En effet, dans le temple de Milk-'aštart à Oumm el-'Amed, on a construit un nouveau portique en l'honneur de la déesse 'Aštart.

D'après Cooke (2), Milk-'aštart serait une divinité féminine. Cette affirmation étonne un peu étant donné que ses adorateurs l'invoquent sous le titre de 'dn, « seigneur » et non sous celui de 'dt, « maîtresse ». Cette opinion doit donc être abandonnée.

— 'l ḥmn, « dieu de Ḥammôn ». Voir aussi *CIS*, 8,1; *RES*, 1205,4; DUNAND-DURU, 14,1. D'après Dunand-Duru, l'expression 'l ḥmn ne doit pas être rendue par « dieu de Ḥammôn », ḥmn n'étant pas ici, d'après ces auteurs, un nom de lieu, mais par « dieu du ḥammân »,

(1) Cf. M. LIDZBARSKI, *Ephemeris für semitische Epigraphik*, Gießen, 1915, vol. III, p. 221.

(2) G. A. COOKE, *A Text-book of North-Semitic Inscriptions*, London, 1903, p. 49.

ce dernier mot étant le singulier de *ḥmn*, « autels à encens » (1). Cette explication s'applique bien, nous semble-t-il, à ce *b'l ḥmn* qu'on vénérât au 9^e s. avant notre ère dans le royaume de Sam'al dans le nord de la Syrie. Mais nous ne pensons pas que *'l ḥmn* de notre texte ait un sens identique à *b'l ḥmn* de Sendjirli. Nous admettons l'identité entre le *'l ḥmn* d'Oumm el-'Amed et *b'l ḥmn* le dieu vénéré à Carthage et dans les îles de la Méditerranée qui se trouvaient sous l'influence carthaginoise, comme par exemple Malte (CIS, 123,3-4), la Sicile (CIS, 138,1) et Sulci (CIS, 147,3), mais nous sommes aussi d'avis que ce dieu n'a jamais été connu sous le nom de *b'l ḥmn* à Oumm el-'Amed. D'après Dunand-Duru, p. 186-187, *b'l ḥmn* aurait eu sa chapelle dans le temple de Milk'aštart à Oumm el-'Amed. Mais on peut se demander si cette opinion n'est pas basée sur une interprétation erronée des mots *b'l ḥmn* du verset 3 de notre texte et du verset 3 du texte de Ma'soub = RES, 1205, qui provient également du site d'Oumm el-'Amed. Comme on le verra, cette expression dans les deux textes cités a une tout autre signification. Le mot *'l* signifie ici « dieu » au sens général du mot et n'est nullement un nom propre. *ḥmn* est la localité dont ce dieu est le patron et qui porte le nom propre Milk'aštart. Ce Milk'aštart est le dieu de Ḥammôn (2). D'autres divinités sont souvent appelées « dieu de telle ou telle ville ». Voir par exemple Yehim., 4,7: *'l gbl*, ici un pl., « les dieux de Gebal ». Voir aussi dans la Bible Ps. 68,36: *'l ysr'l*, « le dieu d'Israël »; Gen. 31,13; 35,7: *'l byt'l*, « le dieu de Bêt'el »; Dt. 33,26: *'l ysrn*, « le dieu de Yasurum ». Nous avons étudié le texte de Ma'soub ailleurs (3) et nous en sommes venu à la conclusion que l'expression *b'ftr 'l ḥmn* doit être traduite « dans le sanctuaire du dieu de Ḥammôn », c'est-à-dire dans le temple de Milk'aštart. D'autre part, il nous semble qu'à Ḥammôn, Milk'aštart était parfois invoqué sous le simple vocable de *'l*, « dieu ». Voir par exemple RES, 504a,1. Ce *'l* nous semble être un équivalent de *'l ḥmn*. Dunand-Duru, p. 188, identifie *'l* de ce dernier texte au dieu 'El de Ras Shamra (4) qui était

(1) Cf. H. INGOLDT, *Le sens du mot ḥammân*, dans *Mélanges Syriens offerts à Monsieur René Dussaud*, Paris, 1939, vol. II, p. 801, note 6.

(2) Cf. aussi M. LUDZARSKI, *Altsemitische Texte*, Gießen, 1907, p. 22-24.

(3) Cf. note 4.

(4) Cf. E. JACOB, *Ras Shamra et l'Ancien Testament*, Neuchâtel, 1962, p. 87 ss.

également adoré à Karatepe (Porte III, 18) (1). Cette opinion n'est pas basée sur les textes.

Nous pensons donc que le site d'Oumm el-'Amed est l'emplacement de l'ancienne ville de Hammôn. Le nom du Ouadi Hamoul sur le bord duquel était située la ville de Hammôn, en semble bien être une réminiscence. On sait que la Bible dans Jos. 19,24 et 31, mentionne une ville au nom de Hammôn, située aux environs de Tyr, comme faisant partie du territoire attribué à la tribu d'Asher lors du partage de la Palestine par Josué. Y a-t-il un rapport entre cette ville et celle mentionnée dans notre inscription? Déjà Lidzbarski et Cooke avaient suggéré l'identité de ces deux villes, mais Dunand-Duru, p. 11, l'ont rejetée. Ces auteurs font valoir que, vu l'emplacement du site d'Oumm el-'Amed, celui-ci a dû se trouver dans l'orbite de la puissante ville de Tyr qui, elle, n'a jamais appartenu à la tribu d'Asher. D'autre part, on n'a pratiquement trouvé aucune trace d'une occupation de ce site datant d'avant l'époque hellénistique.

Il nous semble, toutefois, qu'il reste quand même quelques indices qui nous permettent de conclure à l'identité de ces deux villes. Le plus important nous semble être le fait que le *hmn* de la Bible et celui de notre inscription se trouvent tous les deux situés dans les environs de Tyr. Il est donc probable qu'il s'agisse d'une même ville. Certes, la Bible assigne cette ville à la tribu d'Asher, mais cela ne veut pas dire qu'elle ait été occupée de fait par cette tribu. D'après Jug. 1,31, Asher n'a pas pu se rendre maître de tout le territoire qui lui avait été attribué, justement à cause de la présence sur ce territoire des grandes villes comme Akko, Sidon, et Tyr, villes qui avaient certainement les moyens de se défendre et par conséquent de maintenir leur influence sur leur hinterland.

Ajoutons encore qu'on a seulement fouillé le temple de l'époque hellénistique. Quelques sondages pratiqués au-dessous de la cour du temple ont mis à jour quelques murs de l'époque perse et permirent aussi de récupérer quelques tessons du 7^e ou de la fin du 8^e siècle (2). Ce site était donc habité bien avant l'époque hellénistique.

(1) Cf. A. VAN DEN BRANDEN, *Les inscriptions phéniciennes de Karatepe*, à paraître dans *Mélanges du Scolasticat de Kaslik*, I (1964).

(2) DUNAND-DURU, *op. cit.*, p. 19.

Nous avons dit plus haut que *b'l ḥmn* est nommé pour la première fois dans une inscription du 9^e s., provenant de Sendjirli, et qu'il s'agit bien du Ba'al de l'autel à encens. Ce dieu est généralement identifié à *b'l ḥmn* de Carthage (1). C'est une opinion qui nous semble peu probable. Certes, l'autel à encens est employé à Carthage pour le culte de *b'l ḥmn*, mais cet usage n'est pas exclusivement réservé à ce dieu. C'est là un fait sur lequel on n'a pas suffisamment mis l'accent. A notre avis, le *b'l ḥmn* de Carthage n'a pas tiré son nom du *ḥammān*, mais nous avons affaire ici à un équivalent de *'l ḥmn*, « le dieu de Ḥammôn ». Le changement de *'l* en *b'l* ne présente aucune difficulté. Voir par exemple à Sidon où le dieu 'Ešmun est dit *b'l šdn* (*RES*, 1215,6) et son temple *bt b'l šdn* (*CIS*, 3,18). De même, Melqart de Tyr est appelé *b'l šr* (*CIS*, 122,1). D'autre part, il n'y a pas de doute que le nom *b'l ḥmn* de Carthage doit être vocalisé *Ba'al Ḥammôn*. La transcription grecque donne *Bal Amoun* (2). Or nous savons que Carthage a été fondée, probablement au 7^e s. (3), par des émigrés tyriens. On conçoit fort bien que ces émigrés n'étaient pas uniquement composés d'habitants de la ville de Tyr proprement dite. Ḥammôn, ville dépendante de Tyr, a dû livrer un contingent assez important. D'après la tradition (4), cette émigration était liée à une querelle dynastique dans la maison royale de Tyr, querelle qui opposait les deux enfants du roi Mattan, Elissa (Didon) et Pygmalion. Il se peut que les habitants de Ḥammôn se soient rangés du côté d'Elissa et que celle-ci, chassée par son frère Pygmalion, les ait entraînés dans sa fuite. A ce moment, la ville de Ḥammôn a dû être pratiquement abandonnée et cela expliquerait pourquoi les fouilleurs aient trouvé si peu de traces de cette ancienne époque.

Ces émigrés ont dû amener avec eux leurs dieux. A Ḥammôn on vénérât surtout le dieu Milk'aštart et la déesse 'Aštart. Ces deux divinités semblent avoir été étroitement unies comme le suggère le nom du dieu et la présence d'une chapelle de 'Aštart dans le temple

(1) Cf. W. F. ALBRIGHT, *Archaeology and the Religion of Israel*, Baltimore, 1946, p. 216, note 39.

(2) J. FRIEDRICH, *Punische Studien*, dans *ZDMG*, 107 (1957), p. 283.

(3) W. CULICAN, *Aspects of Phoenician Settlement in the West Mediterranean*, dans *Abn-Nahrain*, I (1959-60), p. 37.

(4) G. CONTENEAU, *La civilisation phénicienne*, Paris, 1949, p. 74-75.

de ce lieu. Or nous constatons que Milk'āstart était également adoré à Carthage. Les textes puniques le mentionnent rarement, il est vrai (seulement CIS, 250 et 2785,6), mais ils nous obligent de mettre sa présence à Carthage en relation avec les émigrés de Hammôn. Et puisque déjà à Hammôn on appelait Milk'āstart « dieu de Hammôn », on conçoit fort bien qu'à Carthage on ait fini par l'appeler tout simplement *b'l hmn*, « le Ba'al de Hammôn », tout comme les colons sidoniens du Pirée appelaient leur dieu 'Esmun tout simplement *b'l šdn* (RES, 1213,6). Comme à Hammôn, le *b'l hmn* de Carthage est étroitement uni à la déesse 'Astart dont le nom a été changé en Tinit. Ce nom, ainsi que son épithète *fn b'l* « face de Ba'al », signifie probablement que cette déesse doit être considérée comme « l'égale de Ba'al » (1).

— *kšrt*. Nous adoptons la restitution de Dunand-Duru. Ces auteurs rattachent ce terme au nom *kuššr*, l'inventeur du fer. On pourrait songer aussi à l'arabe *ksr*, « briser, couper », d'où *kšrt*, « sculpture ». Voir une étymologie analogue du mot *šbrt* dans Karatepe, Porte I,8, qu'on peut rattacher à la racine *šmr*, « briser, couper », d'où le sens de « statues » (2).

— *hryš mīm*. La traduction « toute d'or » de Dunand-Duru nous semble peu convaincante. Ces auteurs adoptent cette traduction « pour rester dans l'intention du donateur, sinon dans la réalité de son don ». Cette dernière éventualité ne peut être envisagée, puisque la sculpture offerte est bien celle sur laquelle figure le texte, et il s'agit d'une œuvre en pierre. On sait, d'ailleurs, que les objets votifs furent souvent couverts d'une mince lame d'or. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre les expressions *hšth hryš*, « la porte d'or » de CIS, 1,4; *mšbt hryš*, « stèle en or » de RES, 1215,5, etc. D'ailleurs, Dunand-Duru signalent eux-mêmes que « l'ouvrage n'était que doré, partiellement doré ». C'est donc que le mot *mīm*, qui serait d'après ces auteurs un participe *iph'il* du verbe *tm*, « être complet, achevé », doit avoir un autre sens. On connaît à Carthage le nom propre *mīm* (cf. CIS, 2150,3) que le Corpus explique comme une

(1) Cf. l'arabe *ʿ*, « égal ». A Sidon on connaît aussi une 'Astart nom (*šn*) de Ba'al (CIS, 3,18) et à Ras Shamra 'šrt porte ce même épithète, cf. J. ANSTETTER, *Wörterbuch der ugaritischen Sprache*, Berlin, 1963, p. 246, n. 2129.

(2) Cf. notre article mentionné dans la note 14.

variante de *mtn*, « don ». L'interchangement de *n* et *m* est possible, cf. FriedrichGramm. n° 52; 53; 54. La racine *ntn*, « donner » a d'ailleurs donné plusieurs variantes pour le mot « don ». Voir par exemple outre *mtn* (n. pr. et élément composant dans les noms théoph. et en ugaritique), la forme *mtt* (Ur. 4 (1) et *mint* 'pun. CIS, 192,1; 381,2; 410,3, etc.) et en protosinaitique *tnt* (2).

Il reste, toutefois, encore une autre possibilité d'interprétation. La sculpture offerte représente l'image d'un animal dont seulement les deux pattes antérieures ont été conservées. Nous avons dit déjà que Dunand-Duru l'ont identifié soit à un sphinx, soit à un lion. Mais il est difficile de se prononcer sur la nature exacte de cet animal à partir de ces deux pattes seules. Il pourrait s'agir aussi de pattes d'un chacal, et c'est justement par le mot *mtm* que les araméens de la Perse désignaient cette bête (3). Encore actuellement, les chacals ne manquent pas dans la région d'Oumm el-'Amed.

'š *ytn*. 'š pronon relatif, cf. FriedrichGramm, nos. 121-122; *ytn*, forme phénicienne de l'hébreu et l'ugaritique *ntn*, « donner », cf. FriedrichGramm.n, 159.

— *'bdk*, « ton serviteur ». L'histoire religieuse de l'ancien Orient montre que les fidèles s'appelaient volontiers « serviteurs » de leur dieu. Les Phéniciens ne font pas exception à cette règle. Ainsi à Karatepe (Porte I, 1), Azitawaddu se dit *'bd b'l*, « serviteur de Ba'al », à Carthage, un certain Ba'al'azar se proclame serviteur de Šid-Melqart (CIS, 256,2-3), un autre appelé Šafat est serviteur de 'Astart la puissante (CIS, 255,5-6). Voir aussi CIS, 176 et 122,3. Nombreux sont les noms propres théophores dans lesquels rentre l'élément *'bd*. Mais à Hammôn, les habitants semblent se considérer d'une manière spéciale comme « serviteurs » de Milk'aštart. Ici ce ne sont pas seulement les particuliers qui se disent être « serviteurs de Milk'aštart » (cf. par exemple 'Abd'osir dans CIS, 9 et DUNAND-DURU, 14,1), mais toute la communauté s'appelle *'bdy b'l hmn*, « ses serviteurs, les citoyens de Hammôn » (Ma'soub).

(1) Cf. R. DUSSAUD, *Une inscription phénicienne découverte à Our en Chaldée*, dans *Syria*, IX (1928), p. 267-268.

(2) Cf. A. VAN DEN BRANDEN, *Les inscriptions protosinaitiques*, dans *Oriens Antiques*, I (1962), p. 108.

(3) Cf. F. JEAN-J. HORTIJZEN, *Dictionnaire des inscriptions sémitiques de l'Ouest*, Leiden, 1962 ad *mtm*.

2 — *bd'day*, n. pr. « serviteur de son seigneur ». Voir aussi le nom propre théoph. *'šmn'day* dans *CIS*, 43, 411; *RES*, 1225.

— *'bd'lm*, n. pr., « serviteur du dieu ». Voir ce même nom à Carthage, *CIS*, 1067. Il correspond à la forme *'bd'lm* dans *CIS*, 7,1 (Oumm el-'Amed); *CIS*, 14,6 (Chypre) et *CIS*, 334 (Carthage). Comme le verset 3 le prouve, *lm* désigne ici le dieu Milk'aštar.

— *'štr'zr*, n. pr., « Aštar aide ». Pour ce nom qui est composé d'un nom propre féminin et un verbe à la 3^e pers. masc., cf. notre *Histoire de Thamoud*, Beyrouth, 1960, p. 113-114. Voir aussi *'šmn'zr*, dans *CIS*, 3,1; 47,5, etc., *'zrb l* dans *CIS*, 51,1-2, 97,1, etc., *'zmlk* dans *CIS*, 2247,5.

— *b'l hmn*, « citoyen de Hammôn ». Pour *b'l* au sens de « citoyen » cf. *CIS*, 309,3 et au fém. *CIS*, 120. C'est 'Abd'adoniy qui est *b'l hmn*, « citoyen de Hammôn ». Durant-Duru ont restitué un *l* entre le nom 'Aštar'azar et *b'l*, puisqu'ils croient reconnaître dans l'expression *b'l hmn* le nom du dieu Ba'al Hammôn. C'est une erreur.

Ce verset nous donne bien la preuve définitive que *hmn* est une localité qui doit être identifiée au site d'Oumm el-'Amed, puisque ce texte provient de ce lieu. Et en même temps il nous donne aussi la clé de l'interprétation de l'expression *'bdy b'l hmn* du texte de Ma'isoub (*RES*, 1205,3). Il faut traduire « ses serviteurs; les citoyens de Hammôn » et non « son associé Ba'al Hammôn » proposé par Dunand-Duru, p. 187.

— *km's*, cf. Friedrich Gramm.n.258a. Voir aussi *Kil.*, I, 6,7; *CIS*, 1,7; *RES*, 1205; 9; *Batn.*, 2.

3 — *ylh*. Cette lecture nous semble exacte, mais il s'agit ici bien d'un *crux interpretum*. Il n'y a pas de doute que *ylh* est ici le verbe de la phrase, probablement la 3^e pers. pl. *iphil*. Dunand-Duru ont déjà vu que le contexte en suggère le sens de « demander ». Ils proposent de voir dans *ylh* une forme du verbe *lhh* qu'on peut rapprocher de l'arabe ٤٤, au IV^e f. « insister à demander qc. à qn ». Ce rapprochement nous semble exact. Il se peut que *ylh* soit une forme dialectale pour *ylh*, cf. p. ex. *mmlht* pour *mmlht* dans *CIS*, 143,2, ou une erreur du scribe qui par inadvertance aurait tracé un ٤ au lieu d'un ٤٤.

— *'lm mlk'srt*, « le dieu Milk'aštar ». Dunand-Duru traduisent: « les Eloniim de Milk'aštar ». Cette traduction nous semble inexacte du point de vue grammatical. Il faudrait alors la tournure *'ln mlk'srt*.

Il est vrai que *CIS*, 119,2 porte *rbkhn̄m 'lm nrgl*, « grand-prêtre du dieu Nergal », forme que Friedrich Grammont n.308,4 considère comme un faux état construit. Il s'agit en réalité dans ce texte d'un titre, donc d'un singulier à désinence de pluriel. Le phénicien est grammaticalement plus logique que l'hébreu qui dans ces cas maintient la forme normale de l'état construit du pluriel.

Notre expression *'lmm mlk'šrt* correspond à celles employées dans *CIS*, 119,2: *'lm nrgl*, « le dieu Nergal »; *'lm 's 'lm 'šrt*, « la déesse Isis, la déesse 'Aštart » de *RES*, 1,2; *'lm b'l šdn*, « le dieu Ba'al Sidon » de *RES*, 1215,6, textes dans lesquels *'lm* est également une forme de pluriel au sens singulier. On sait que dans la Bible le nom de Dieu est également indiqué par une forme pluriel au sens singulier: *'lhm* et qu'elle emploie parfois ce même mot pour désigner la déesse 'Aštart des Sidoniens (cf. I Rois, 11,5).

'lmm est donc un équivalent de *'lm*. Nous trouvons le même parallèle dans les noms propres théophores. Cf. par exemple *'bd'lmm* au verset 2 de notre inscription et dans *CIS*, 1067 et *'bd'lm* dans *CIS*, 7,1; *CIS*, 14,6; *CIS*, 334. C'est aussi pour la première fois qu'on rencontre le mot *'lmm* à l'état isolé au sens singulier de « dieu ». Nous avons signalé ailleurs que la forme *'lm* (et donc aussi *'lmm*) s'emploie de préférence à *'l* pour désigner le dieu patron ou la déesse patronne de la ville ou du temple principal (1).

Il est encore intéressant de constater les différentes formes de *'l* avec ses différents sens. Ainsi on a :

'l, pl. *'lm*, « les dieux », dans ArslanTash, 11 (2); Yehim., 4,7 (3).

'ln, pl. *'lmm*, « les dieux », dans *CIS*, 1,10; 18,22; Karatepe Porte, III,

5 et avec son pl. fém. *'lnt* dans son *Poenulus* (4).

'l, pl. *'lm*, « les dignitaires » dans *RES*, 1205,2 (5).

'ln, pl. *'lmm*, « les dignitaires », dans *CIS*, 86A,3; B,3.

(1) Cf. notre article mentionné dans la note 14.

(2) Cf. A. VAN DEN BRANDEN, *La tavoletta magica di Arslan Tash*, dans *Biöbia e Oriente*, 3 (1961), p. 43.

(3) Cf. W. F. ALBRIGHT, *The Phoenician Inscriptions of the Tenth Century B. C.*, dans *J.AOS*, LXVII (1947), p. 153 ss.

(4) Cf. le texte de POENULUS DE GRAY dans *AJS*, XXXIX (1923), p. 73 ss., et dans J. ROSENBERG, *Phönikische Sprachlehre und Epigraphik*, Wien-Leipzig, sans date, p. 50-51.

(5) H. L. GINSBERG, *Beal's Two Messengers*, dans *BASOR*, 95 (1944), p. 27, note 8.

'lm, « le dieu », dans *Karatepe Statue*. III, 6; IV, 2

'lam, « le dieu », dans DUNAND-DURU, 13,3.

— *ml'k mlk'strt*. Cette expression est traduite « l'envoyé de Milk'aštart » par Dunand-Duru. Ces auteurs prennent donc *ml'k* pour un singulier. Nous sommes plutôt d'avis qu'il s'agit ici d'un pluriel construit et nous fondons notre opinion sur *RES*, 1205,2 où l'expression *ml'k mlk'strt* est en apposition avec 'lm, « les dignitaires ».

Il existait donc à Hammôn une classe de gens qui s'appelaient les *ml'km*. Quel est le sens exact de ce mot? *ml'k* signifie « messenger, envoyé ». Voir par exemple dans la Bible, II Chron., 36.16, l'expression *ml'ky 'lhm*, « les envoyés de Dieu ». C'est ainsi que tous les auteurs qui se sont occupés du texte *RES*, 1205, le seul texte où se présentait jusqu'à présent ce mot, ont rendu *ml'k*, à l'exception de Dunand-Duru, p. 197, qui l'ont traduit par « inspirés ». Il nous semble, toutefois, que ces sens ne cadrent pas bien dans le contexte de nos deux inscriptions. La signification exacte peut être déduite de *CIS*, 86A,12 (et A,6). Dans ce texte on rencontre le mot *ml'kt* (*mlkt*) au sens de « service religieux, culte ». En rapprochant notre mot de ce terme on peut en déduire que les personnes désignées par *ml'km* appartiennent à ce personnel du temple qui s'occupe spécialement du culte religieux. Ce sont donc des prêtres, ou bien, au sens plus large du mot, des « clercs » qui président au fonctionnement du temple. Et ainsi la signification de nos deux textes devient claire. Dans *RES*, 1205, le portique a été construit par *h'lm ml'k mlk'strt*, « les dignitaires, clercs de Milk'aštart » et les *'bdy b'l hmn*, « ses serviteurs, les citoyens de Hammôn », tandis que dans notre texte Dunand-Duru, 13, 'Abd'adoniy a offert sa sculpture à la demande expresse du dieu Milk'aštart et de ses clercs.

— *kīm' qly*, « car il a exausté sa voix ». Pour la particule *k* cf. FriedrichGramm.n.321-323 et ArslanTash, 8; Yehim., 6; Tabnit, 6; *CIS*, 1,9; 3,5; *RES*, 1215,3. Pour l'expression *kīm'*, cf. *CIS*, 90,1; *RES*, 1212,6; *CIS*, 1,2; 143,3; 122,4; 181,4-5; *RES*, 504b,5; Dunand-Duru, 14,3.

— *ybrk*, cf. *CIS*, 90,3; 10,4; *RES*, 930,2; 504a,4-5; 504b,6; *Byblos Romain*, 4 (1); DUNAND-DURU, 14,3 et J. FRIEDRICH, *Punische Studien*, dans *ZDM*, 107 (1957), p. 288.

(1) Cf. R. DUSSAUD, *Une inscription phénicienne de Byblos Romain*, dans *Syria*, VI (1925), p. 269-279.